

Avis adopté

Séance plénière du 14 juin 2023

Les recommandations du CESE pour un contrat ambitieux entre l'agriculture et la société française

Déclaration des groupes Associations & Organisations étudiantes et mouvements de jeunesse

Depuis les dernières décennies nous assistons à la fois à la chute du nombre d'agriculteurs et d'agricultrices dans notre pays et à la dégradation de notre environnement.

Les politiques agricoles de soutien à la production et les politiques d'aménagement rural depuis l'après guerre n'ont permis :

- ni d'assurer des modèles de transmission amenant à la possibilité d'un renouvellement des générations ;
- ni de répondre aux enjeux de régénération des écosystèmes pour préserver une terre habitable ;
- ni de permettre l'accès global à une alimentation de qualité et choisie.

Ne nous trompons pas de débat. Dire que notre modèle agricole doit changer ne revient pas à mettre la seule responsabilité ou capacité de changement sur le dos de celles et ceux qui font. Nous parlons bien de pacte agricole, les rats des villes avec les rats des champs, parce que penser la société n'est pas l'apanage de quelques-uns, il en va de même lorsqu'il s'agit d'agriculture.

Des choix politiques ont été fait, d'autres peuvent advenir.

La présence des agriculteurs et agricultrices est indispensable au bon fonctionnement de notre société, ils sont garants de notre sécurité alimentaire, et participent directement à la prise de soin et la préservation des dynamiques rurales. Laissés pour compte dans un système globalisé où le profit économique prévaut sur un certain nombre d'équilibres quant à la production et l'exploitation du vivant, nous n'avons pas pris la mesure du besoin de protection et de soutien des modèles agricoles permettant d'assurer l'habitabilité de la planète et notre santé. Pis encore, nous avons encouragé des fonctionnements intenable tant sur le plan social, qu'écologique.

Même si ces déclarations ont déclenché quelques hoquets en commission, nos groupes ne cesseront jamais de le dire : nous sommes entrés dans une 6e extinction de masse et avons franchi 7 des 8 lignes rouges conduisant notre planète à devenir en partie inhabitable. Nous n'avons pas d'autres choix que celui de faire face à ces défis sans se raconter des fables. L'agroécologie n'est plus une option, elle est une nécessité.

Nos forêts s'étendent, pour autant leur santé globale est catastrophique, la mortalité des arbres a doublé en seulement cinq ans. Pire encore, en 2020, seulement 7,5 % de nos émissions de CO2 nationales ont été absorbées par nos forêts, c'est deux fois moins qu'il y a 10 ans.

L'agriculture n'est pas la seule responsable de la dégradation de notre environnement, mais parce qu'elle en constitue une part non négligeable, elle doit faire partie intégrante de la solution, être pensée et soutenue en tant que telle.

C'est pourquoi nous ne pouvons que soutenir la prohibition au niveau national comme au niveau européen de nombreux intrants chimiques pour accéder progressivement à une agriculture respectueuse de l'environnement. Ceci ne pourra pas se faire sans la mise en place d'une concurrence plus équitable, qui doit notamment passer par des standards sociaux équivalents dans l'ensemble de l'UE (préconisation 3).

Ce Pacte ne servira à rien s'il n'est pas accompagné d'une réforme en profondeur de la PAC. A plusieurs reprises lors des discussions en commission, certains nous ont renvoyé vers elle. Nous les prenons au mot: nous sommes prêtes et prêts à travailler ici, au CESE, sur une réforme permettant de passer d'une conditionnalité des aides à la production en faveur de l'environnement, à une véritable valorisation et préservation du patrimoine naturel et des services écosystémiques.

Une rémunération plus juste des travailleurs et travailleuses de la filière agricole, tout en assurant un accès aux citoyens et citoyennes à une alimentation choisie, respectueuse de la santé humaine et des écosystèmes : voilà un pacte agricole qui nous conviendrait !

Nous remercions les rapporteurs qui ont dû organiser le rendu de ce travail en très peu de temps, ainsi que les membres de notre commission. Le groupe des associations et des organisations étudiantes et mouvements de jeunesse ont voté favorablement cet avis.